

PROGRAMME DE FORMATION POUR LEVEE RESTRICTION B78.

PRE-REQUIS :

Conducteurs titulaires de la catégorie B du permis de conduire limitée aux véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique (Permis B code 78) pour des raisons non médicales.

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, un véhicule muni d'un changement de vitesses manuel de façon simultanée avec les autres tâches de conduite.

DUREE : 7 heures de conduite



PROGRAMME DE LA FORMATION

<u>Séquence 1 :</u> durée de 2 heures	<u>Séquence 2 :</u> durée de 5 heures.
<p>Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ; - être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité. 	<p>Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes.</p> <p>Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ; - être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Modalités de suivi et de validation

Méthodes mobilisées :

Formation en présentiel, méthodes actives adaptées à la formation.

Modalités de suivi et d'évaluation :

Exercices selon les compétences requises par le REMC, et évaluation des acquis demandés. Suivi pratique NUMÉRIQUE (accès application CODES ROUSSEAU ÉLÈVE).

Attestation de formation et obtention du permis de conduire B sans restriction.

Nos Moyens Matériels et Pédagogiques :

Notre équipe pédagogique :

Les moniteurs de L'école de conduite CUSSAC FORMATIONS sont titulaires du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière) ou du titre pro ECSR.

Equipements :

- Cours en présentiel avec nos formateurs ;
- 1 piste privée située à la gare de Coren environ 7 kms et environ 8min de trajet ;
- 7 Peugeot 208.

Délai d'accès à la formation : selon nos plannings, pour débuter votre formation nous avons un délai d'environ 15 jours.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap : sous réserve d'étude de dossier.

Tarifs : à partir de 440 €.

REF : CF/Prog.Passerelle.B MISE A JOUR LE 19/03/2026.

12 rue du DR LIONNET, 15 100 SAINT-FLOUR – Tél. 04 71 60 15 08
autoecole-cussac@orange.fr

CUSSAC Formations Sarl au capital de 72 000€ RCS AURILLAC 752 353 276 / SIRET 752 353 276 00013
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 83 15 02994 15 auprès du Préfet de Région Auvergne Rhône Alpes
TVA FR14752353276 - APE 8553Z

Agrément Préfectoral E 22 015 00030 Saint-Flour - E 22 015 00020 Massiac-E 22 015 00040 Murat – E 24 043 00010 Cohade